

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2026

Objet :

Convention ENEDIS
Servitude parcelle D n°2332
Alimentation Parc Photovoltaïque

Présents : Mesdames et Messieurs Géraldine ESCANDE, Daniel SCAFA, Ludivine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Amandine DIEGO, Vincent BAR, Jean-François GUIBBERT, René COUSIN, Ghislaine GAY, Eliane CHAUMET, Corinne LOUBES, Fabrice LETELLIER, Alexandra SCHAAB, José GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Alain MANES, Pascal LOUBET.

Procurations : Mme Esther CAVALLE à M. René COUSIN, Mme Françoise CARLES à Mme Marie Carmen CHOLLET.

Secrétaire de séance : M. Didier MONTIER

Début de séance : 18h30

N° : D - 2026 -09 - 16 - 09

Madame le Maire présente au Conseil Municipal La proposition de convention de servitude sur la parcelle D n°2332 Gouldeau pour établir à demeure sur une bande de 3m de large, une ligne électrique souterraine ainsi que ses accessoires, pour alimenter le parc photovoltaïque de Clôtinières sur une longueur totale de 50 m et effectuer l'entretien nécessaire.

La convention présentée fixe les droits de servitudes consentis à ENEDIS et les droits et obligations de la commune.

Cette convention est établie en quatre exemplaires à un montant unique et forfaitaire de 50 €,

Elle demande au conseil de bien vouloir se prononcer,

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents + 2 procurations,

- Accepte les termes de la convention de servitude concernant la parcelle D n°23132 Gouldeau présentée par la Société ENEDIS et,

- Autorise Madame le Maire à la signer ainsi que toute pièce administrative, technique ou financière nécessaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

La Maire,

Envoyé en préfecture le 23/09/2026

Reçu en préfecture le 23/09/2026

Publié le 25 SEP. 2026

ID : 034-213401359-20260916-D2026_09_16_09-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 23 SEP. 2026
Et publication ou notification
Du
La Maire : 25 SEP. 2026



Didier MONTIER



Géraldine ESCANDE-COLIN